

Pour protéger votre famille et les membres du personnel :

Vous devez suivre ce tableau des restrictions en matière de sécurité liées à la COVID-19

DIRECTIVE DE LA FCO	VERT - PRÉVENIR	JAUNE - PROTÉGER	ORANGE - RESTREINDRE	ROUGE - CONTRÔLER	CONFINEMENT
23 NOV. 2020	Visites en voiture autorisées	Visites en voiture autorisées	Visites en voiture autorisées	Visites en voiture autorisées	Visites en voiture autorisées
NOMBRES	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes par pièce.	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes par pièce.	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes par pièce.	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes pour l'ENSEMBLE de l'établissement.	10 personnes à l'intérieur pour l'ENSEMBLE de l'établissement OU 10 personnes à l'extérieur Total : non combiné Aucune file d'attente ni « rotation » des visiteurs. 1 groupe complet à la fois.
PERSONNEL - INTÉRIEUR	Ratio de 1 membre du personnel pour 10 visiteurs non requis	1 membre du personnel pour 10 visiteurs	1 membre du personnel pour 10 visiteurs	1 membre du personnel pour 10 visiteurs	1 membre du personnel pour 10 visiteurs
NOURRITURE ET BOISSONS	Si permis par le service local de santé	Si permis par le service local de santé	Pas de nourriture ni de boissons	Pas de nourriture ni de boissons	Pas de nourriture ni de boissons
GESTION DES VISITEURS	Mesures de contrôle et enregistrement des visiteurs	Mesures de contrôle et enregistrement des visiteurs Visites sur rendez-vous seulement	Mesures de contrôle et enregistrement des visiteurs Visites sur rendez-vous seulement Aucune file d'attente ni « rotation » des visiteurs. 1 groupe complet à la fois.	Mesures de contrôle et enregistrement des visiteurs Visites sur rendez-vous seulement Aucune file d'attente ni « rotation » des visiteurs. 1 groupe complet à la fois.	Mesures de contrôle et enregistrement des visiteurs Visites sur rendez-vous seulement Aucune file d'attente ni « rotation » des visiteurs. 1 groupe complet à la fois.
CIMETIÈRES (Les cimetières peuvent établir une limite inférieure à ces nombres.)	Maximum 100 personnes, avec directeur de funérailles responsable	Maximum 100 personnes, avec directeur de funérailles responsable, et 1 membre du personnel pour 10 visiteurs	Maximum 100 personnes, avec directeur de funérailles responsable, et 1 membre du personnel pour 10 visiteurs	Maximum 50 personnes, avec directeur de funérailles responsable, et 1 membre du personnel pour 10 visiteurs	10 personnes à l'intérieur pour l'ENSEMBLE de l'établissement ou 10 personnes à l'extérieur Total : non combiné Aucune rotation des visiteurs
CRÉMATORIUMS et ÉTABLISSEMENTS DESTINÉS À L'HYDROLYSE ALCALINE	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes par pièce.	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes par pièce.	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes par pièce.	30 % de la capacité, avec distanciation physique, jusqu'à un maximum de 50 personnes pour l'ENSEMBLE de l'établissement.	10 personnes à l'intérieur pour l'ENSEMBLE de l'établissement ou 10 personnes à l'extérieur Total : non combiné Aucune file d'attente ni « rotation » des visiteurs. 1 groupe complet à la fois.
TOUS LES SERVICES FUNÉRAIRES, DANS TOUS LES LIEUX	Port du masque / Distanciation physique de 2 mètres entre les personnes / Lavage des mains / Désinfection et nettoyage des installations	*Même chose, PLUS nettoyage continu des surfaces. Intervalle de 15 minutes entre les visites pour permettre une désinfection approfondie des installations.	*Même chose, PLUS nettoyage continu des surfaces. Intervalle de 15 minutes entre les visites pour permettre une désinfection approfondie des installations.	*Même chose, PLUS nettoyage continu des surfaces. Intervalle de 15 minutes entre les visites pour permettre une désinfection approfondie des installations.	*Même chose, PLUS nettoyage continu des surfaces. Intervalle de 15 minutes entre les visites pour permettre une désinfection approfondie des installations.

Les salons funéraires et cimetières doivent suivre ce tableau des restrictions, selon le cadre du gouvernement de l'Ontario relativement à la COVID-19. Merci.

Sécurité liée à la COVID-19 – Prêts... ensemble



23 Novembre 2020